

TIZI-OUZOU

La dissolution de l'APC des Ouadhias serait-elle imminente ?

L'APC des Ouadhias semble être prise en otage. Par qui ? La question reste posée. Le P/APC et l'opposition se renvoient la balle. En tout cas, toutes les pistes pour le déblocage de la situation ont été explorées. En vain...

Sans risque de nous tromper, tous les indices indiquent une dissolution imminente de l'Assemblée populaire communale des Ouadhias.

C'est la seule issue qui reste pour mettre fin au blocage de la situation si l'on s'en tient aux dires des élus avec qui nous avons discuté.

Parmi eux, le premier magistrat de la commune qui nous a reçu dans son bureau. Se montrant à la fois serein, mais également intransigeant quant à ses positions de principes, Hallou Mohand Oubelkacem répond à ses détracteurs qui l'accusent d'être responsable du blocage de l'APC : «Le code communal me confère le droit de choisir mes adjoints au sein de l'exécutif sur lesquels je pourrais compter pour m'aider à réaliser le programme proposé.»

Le P/APC déplore le fait que l'exécutif qu'il a proposé lors de la première assemblée soit rejeté par 5 élus de l'opposition, en ajoutant qu'«après moult tractations et au vu de ce qui se dit ici et là, et pour prouver que je suis prêt à travailler avec un exécutif pluriel, j'ai répondu favorablement à une initiative d'un groupe de citoyens me proposant l'attribution d'une vice-

présidence à un élu indépendant et l'autre à celui du RCD. Par contre, je refuse de cohabiter avec le FFS pour la simple raison qu'en 2006, ce parti avait retiré ses élus m'accusant publiquement par voie d'affichage d'une gestion opaque et en me laissant seul face aux problèmes de la commune.»

«Je ne voudrais pas alors que ce scénario se reproduise une deuxième fois», ajoute-t-il.

La crainte de notre interlocuteur lui fait penser que s'il accepte la proposition des élus du FFS, qui lui garantirait qu'un remake de la situation 2006 ne se reproduirait pas. Une façon pour le maire de répondre au FFS qui s'est posé une question fracassante à travers une déclaration rendue publique : «De quoi a peur notre P/APC ?»

Ce bras de fer qui dure depuis plus de deux mois n'arrange aucunement les intérêts de la population qui commence à s'inquiéter du devenir de leur municipalité.

Les élus sont-ils alors conscients vers où peuvent conduire leurs divergences, parfois personnelles, et qui semblent loin d'être politiques, estiment nombre de citoyens avec qui nous avons

discuté. La question, somme toute légitime qui se pose : qui a intérêt à ce que le statu quo persiste ?

Le P/APC persiste et signe : «Il vaut mieux aller vers une dissolution de l'assemblée que d'accepter un déblocage administratif de la situation juste pour un laps de temps et me retrouver ensuite bloqué pour le reste du mandat comme ce fut le cas en 2006.»

Affichant son optimisme, le premier magistrat de la commune dira qu'il est «prêt à retourner aux urnes pour demander une nouvelle fois aux citoyens de renouveler leur confiance à notre liste.»

A propos de la déclaration faite dernièrement par le chef du gouvernement et secrétaire général du FLN, Abdelaziz Belkhadem, concernant la dissolution des APC en situation de blocage, le maire du FLN répondra : «Ma direction politique me fait confiance quant à la gestion de ce problème.»

Que peut-on comprendre en entendant de tels propos si ce n'est de préparer l'opinion pour une éventuelle dissolution de l'APC, en vue de retourner aux urnes. Peut-on déduire alors que la crise a atteint son point de non-retour ? De son côté, le chef de daïra des Ouadhias avec qui nous nous sommes entretenus dans son bureau reste, quant à lui, optimiste pour le dénouement de la crise.

A ce propos, il suit, selon ses dires, la situation de près en étant en contact permanent avec le comité de médiation mis sur pied en vue de dénouer la crise.

Pour ce qui est de la dissolution des APC telle que préconisée par M. Belkhadem, le chef de daïra nous dira : «Pour l'instant, je n'ai pas encore reçu d'instruction écrite de la part des services de la wilaya, mais on m'appelle quotidiennement pour le suivi de la situation», en nous dévoilant ses intentions d'inviter les 9 élus de l'APC autour d'une table dans les prochains jours afin, ajoutera-t-il, «de les mettre devant leurs responsabilités et leur faire part de ce qui a été décidé en haut niveau.»

Même si les chances que cela aboutisse sont minimes, notre interlocuteur estime qu'il est de son devoir de continuer à sensibiliser les parties en conflit et nous informera qu'il a déjà réuni les élus de l'opposition le 22 janvier dernier, mais que ces derniers campent sur leurs positions.

A rappeler que l'Assemblée populaire communale des Ouadhias (à 35 km du chef-lieu de Tizi-Ouzou) est composée de 3 sièges FLN (majoritaire en nombre de voix), suivi par le FFS (3 sièges également), ensuite les indépendants avec 2 sièges et enfin le RCD (1 siège).

M. S. Bel

M'KIRA

Les écoles primaires toujours sans téléphone

A l'heure où certains établissements scolaires découvrent le monde à travers le réseau internet, d'autres ne sont toujours pas raccordés au réseau téléphonique à l'image des écoles primaires de M'kira, daïra de Tizi Ghéniff.

En effet, une note des services de la programmation de l'inspection académique de Tizi Ouzou, datée du 22 mars 2005, invitait les inspections locales à recueillir les demandes des écoles

dépourvues de téléphone et portant l'avis favorable de leurs APC respectives. Malgré cela, les établissements implantés sur le territoire de la commune de M'kira demeurent coupés du monde. Leurs directeurs n'ont pas cessé d'alerter et de rappeler les responsables locaux de la nécessité de cet instrument précieux dans ces écoles rurales enclavées. Leur mécontentement s'amplifie pour la raison que cette préoccupation n'affecte que leur collectivité. «Lors de notre réunion du 8 janvier 2008 avec le P/APC, celui-ci a jugé que le raccordement des EP au réseau téléphonique ne représen-

tait pas une priorité. Pour recevoir ou émettre une information quelconque, une requête ou un cas d'urgence à l'APC, à l'inspection ou à la direction de l'éducation nous n'avons que le téléphone», a affirmé un des directeurs mécontent. Avant d'ajouter : «Vu l'enclavement de la quasi-totalité de nos écoles, doter celles-ci en téléphone est plus qu'indispensable.» Signalons par ailleurs que dans la même daïra, les établissements de Tizi Ghéniff, une commune limitrophe, en sont équipés.

A. S. Wahmed

BOGHNI

Des glucomètres pour les enfants diabétiques

Seize enfants diabétiques scolarisés et nécessiteux ont bénéficié de glucomètres, à l'initiative de l'association Tagmats-Ati Zamoum.

Ces appareils coûteux et néanmoins d'une utilité vitale pour les diabétiques ont été distribués, avant-hier, au cours d'une sympathique cérémonie qui s'est tenue au siège de l'association à Boghni.

Ils ont été gracieusement offerts par les laboratoires GPA, une société de production, conditionnement, importation et distribution de produits pharmaceutiques qui compte par ailleurs, a indiqué M. Zourdani, vice-président de Tagmats,

doter de glucomètres, dans un proche avenir, les quarante unités de soins scolaires de la wilaya de Tizi-Ouzou.

Le président de Tagmats, Rabah Zamoum a quant à lui, exhorté les parents à éviter de confiner leurs enfants handicapés ou atteints de maladies chroniques dans l'isolement. «Les ennuis de santé ne doivent pas priver les enfants de leurs droits à l'éducation, aux loisirs, à l'épanouissement et à l'affirmation de leur personnalité. Renseignez-vous, rapprochez-vous des structures d'aide et de prise en charge des enfants malades, qu'elles relèvent du secteur public ou du tissu associatif», a-t-il insisté.

Invité officiellement à prendre part à la

cérémonie, le directeur de l'éducation de Tizi-Ouzou s'est excusé à cause de son indisponibilité mais a quand même délégué un chef de service de la direction de l'éducation, en la personne de M. Imin pour le représenter. Ce dernier a saisi l'occasion pour informer l'opinion publique du fait que la Direction de l'éducation prend en charge l'acquisition de lunettes, de prothèses auditives et autres fauteuils roulants ou appareils orthopédiques au profit des handicapés moteurs divers. Il a invité à ce propos les parents à ne pas hésiter à en faire la demande auprès des directions des établissements scolaires.

A. A. Y.

RELIZANE

Le pillage de sable se multiplie

Le nombre de crimes de droit commun dans la wilaya de Relizane a enregistré une amélioration en 2007, comparativement à l'année 2006, où l'on enregistrait 858 crimes en tous genres...

C'est ce qui ressort d'un bilan présenté par le groupement de la Gendarmerie nationale selon lequel les principales causes sont liées au chômage, à la déperdition scolaire et à l'éclatement de la cellule familiale.

Les unités de la Gendarmerie nationale ont traité durant l'année écoulée 45 affaires de crimes et 700 délits de droit commun à l'issue desquelles 1117 individus ont été appréhendés.

Les mis en cause appartiennent surtout à la tranche d'âge allant de 18 à 29 ans (48,34%) et à celle de 29 à 40 ans (32,33%), alors que celle de plus de 40 ans est de 12,99%.

Les mineurs représentent quant à eux 6,44%. Ces personnes étaient impliquées dans des affaires de vol, de coups et blessures volontaires, de constitution d'association de malfaiteurs ainsi que de commercialisation et consommation de drogue.

Pour ce qui est du pillage du sable, il a été constaté que ce phénomène prend des dimensions de plus en plus grandissantes.

Si 14 affaires de pillage de sable ont été enregistrées en 2007 avec saisie de 14 engins, le phénomène s'est multiplié en janvier 2008 puisque 8 affaires ont été traitées pour ce seul mois où 8 individus ont été arrêtés et 8 engins saisis grâce à la vigilance des unités de la Gendarmerie nationale qui opèrent la nuit.

Concernant les accidents de la route, le même bilan fait état de 543 accidents survenus à travers le territoire de la wilaya dont 73 mortels (117 décès) et 470 qui se sont soldés par des blessures plus ou moins graves (1143 personnes atteintes).

TAMACHTA

Le corps sans vie d'un nouveau-né trouvé dans un cabas

Le corps sans vie d'un nouveau-né placé dans un cabas, a été découvert en fin de semaine dans un douar appelé Tamachta, relevant de la commune de Mediouna, située à une cinquantaine de kilomètres au nord du chef-lieu de la wilaya de Relizane.

Le nourrisson de sexe féminin, dont le décès est survenu probablement quelques heures auparavant, a été trouvé par des habitants dudit douar qui ont alerté les éléments de la Gendarmerie nationale arrivés rapidement sur les lieux.

Une enquête a été aussitôt ouverte par l'unité de Gendarmerie de Mediouna pour identifier la génitrice de cette innocente victime et les circonstances exactes de son décès.

A. Rahmane

MASCARA

Il tue son cousin pour un lopin de terre

Nous avons appris de source bien informée qu'un drame familial a eu lieu à Aïn Mansour dans la commune de Hachem.

A l'origine, un litige pour un lopin de terre qui finira tragiquement par la mort de B. B. âgé de plus de 60 ans tué par son cousin B. A., également sexagénaire, avec un fusil de chasse.

Après avoir commis son méfait B. B. se serait rendu à la garde communale de Kelaiha dans la commune de Zelahta qui le remettra à la Gendarmerie nationale.

M. Meddeber